

Publié le 16 octobre 2020

Congrès d'Angers : les Epl se positionnent comme les meilleures alliées de la cohésion et de la relance sur les territoires

C'était un sacré pari et il a été tenu. Près de 800 personnes se sont retrouvées à Angers pour participer au Congrès et Salon des Epl (14-15 octobre). Dans le contexte sanitaire que l'on connaît, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales a démontré que la tenue d'un tel évènement était possible, dans le respect strict d'un protocole sanitaire bâti à cet effet. Débats, ateliers, échanges, signatures de conventions, changement de président à la tête de la Fédération : un Congrès riche en évènements et en émotions.



La promesse tenue de maintenir le Congrès à Angers

Il l'avait dit et redit. « Ce Congrès doit avoir lieu. Les élus, les directeurs d'Epl, les acteurs, nos

partenaires ont besoin de se voir ». Promesse tenue : **Jean-Marie Sermier**, député du Jura, pour son dernier Congrès en qualité de président de la FedEpl, a tenu parole. L'occasion pour la Fédération des Epl de témoigner son soutien au secteur de l'évènementiel dans cette période difficile, en démontrant qu'il était possible d'organiser une telle manifestation en dépit des contraintes supplémentaires liées à la crise sanitaire.

De la loi Elan en passant par l'actualité en Outre-mer, du tourisme à la capacité de réactivité des Epl dans le monde d'après, de séances consacrées au management ou à la signature de conventions avec les partenaires de la FedEpl, de nombreux sujets ont été abordés et la FedEpl mettra prochainement en ligne comptes-rendus, vidéos et réactions des nombreuses personnalités qui ont pris part à l'évènement.

Christophe Béchu, maire d'Angers, heureux de « donner un signal fort »

« Nous donnons un signal fort », a martelé **Christophe Béchu**, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole, en ouverture du Congrès, heureux de participer à un évènement présentiel et masqué dans le centre de congrès Jean Monnier, entièrement rénové en 2019 et géré par la Société publique locale (Spl) Destination Angers. Le maire d'Angers a invité les élus à miser plus que jamais sur l'économie mixte locale pour mener à bien les projets du mandat. « J'ai eu le plaisir de croiser des collègues élus, présidents et administrateurs d'Epl. Pour beaucoup d'entre-eux, ils en sont à leur premier mandat. Ils trouveront tout au long de ce Congrès de vrais motifs pour engager des projets en s'appuyant sur les Epl qui sont de véritables alliés de la reprise économique ».

En réponse, **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl, a rappelé à quel point la Fédération a souhaité « maintenir ce Congrès, qui est le fruit d'une décision unanime du conseil d'administration. Oui, nous devons continuer à vivre, à travailler parce que les Epl sont dans le sens de l'histoire. Nos Epl étaient là et sont toujours là au cœur de cette crise. Elles en sortiront plus renforcées encore ».

Patrick Jarry, nouveau président de la FedEpl

Un des temps forts du congrès a été le passage du flambeau présidentiel à **Patrick Jarry**, maire de Nanterre, conseiller départemental des Hauts-de-Seine et président de la Société d'économie mixte de Nanterre (SEMNA). Après trois ans de mandat, Jean-Marie Sermier, député du Jura, a fait le bilan de trois années « riches et denses » où « les turbulences n'ont pas manqué », de la loi Elan dont la première mouture était très pénalisante pour les Sem immobilières à la sécurisation de l'actionnariat des Epl via la loi Marseille ou encore la riposte organisée par les Epl face à la crise sanitaire et donc sociale et économique. **Patrick Jarry**, qui connaît bien la FedEpl puisqu'il en était déjà vice-président, s'attellera lui aussi à relever les défis auxquels l'économie mixte locale est confrontés. « Soyez assurés de ma détermination totale à me mobiliser pour qu'au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les Epl soient le plus possibles éligibles aux dispositifs qui seront prorogés ou maintenus en matière de financements ou de simplifications administratives. Les Epl de tourisme

figurent en première ligne de mes revendications ! ».

Trois priorités marqueront son mandat : « l'appropriation massive et pérenne par les Epl et collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la prise en compte dans le projet de loi 4D des préconisations législatives de ce même Livre blanc ; la construction et la mise en œuvre du prochain plan stratégique du mouvement des Epl ».

Trois ministres passent des messages forts au mouvement des Epl

Trois ministres ont tenu à adresser des messages clairs de soutien au mouvement des Epl aux congressistes à travers des interventions vidéo enregistrées pour l'occasion.

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a rappelé l'ampleur du Plan de relance présenté par le Premier ministre, pour la réussite duquel « l'action des Epl sur les territoires sera particulièrement décisive au cours des prochains mois et des prochaines années », elles qui « incarnent la dimension la plus concrète des services publics et ont été en première ligne depuis le début de la crise sanitaire pour en assurer la continuité », tout en étant devenues ces dernières années par la diversité de leurs activités « des accélérateurs de transition de premier plan, en matière de numérique, d'écologie mais aussi par le rôle majeur joué en matière de revitalisation des centres-bourgs ». Elle s'est ensuite réjouie particulièrement de la mise en œuvre d'ores et déjà achevée des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale, un an après sa présentation au Congrès de Strasbourg, portant sur la transparence, la gouvernance et l'efficacité des Epl. D'autres propositions d'ajustements législatifs permettront de nourrir les débats parlementaires sur la loi 4D qui s'ouvriront au 1er trimestre 2021, sur laquelle la ministre a annoncé la prochaine mise en place d'une concertation avec la Fédération des Epl.

Emmanuelle Wargon, ministre du Logement a pour sa part salué la mobilisation des Sem immobilières dans la mise en œuvre de la loi ELAN : « Je sais qu'ensemble nous pourrons mener cette réforme à bon port », et s'est également félicitée du rôle des Epl en matière de rénovation énergétique : « Je connais l'engagement de ces sociétés en matière de rénovation du parc social comme des bâtiments publics et auprès des particuliers, via les Epl d'aménagement, de logement » mais aussi « les sociétés de tiers financement ».

Enfin, **Jean-Baptiste Lemoyne**, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a rappelé à quel point « les Epl jouent un rôle éminent pour l'attractivité des territoires », ancrées au sein du tissu économique et social du pays et désormais au service de la relance. Implantées aussi bien dans les domaines des équipements de loisirs, de l'évènementiel, du thermalisme, des activités culturelles ou des offices de tourisme, « les Epl participent à la force de l'offre de la destination France [...] et le gouvernement continuera d'être aux côtés des acteurs du tourisme, véritable priorité nationale ».

A noter aussi d'autres moments importants tout au long de ce Congrès, que nous vous détaillerons prochainement :

- la présentation des suites attendues du Livre blanc sur l'économie mixte locale ;
- le dynamisme confirmé du mouvement dont témoigne la nouvelle édition de l'EplScope, l'observatoire annuel du mouvement ;
- les conventions nationales signées avec l'ANCT, Aides Territoires, un nouveau partenariat historique avec Action Logement, et la poursuite de la coopération étroite avec La Banque Postale et la Caisse d'Epargne.

L'engagement durable de la Banque des Territoires réaffirmé aux côtés des Epl

Le Congrès et le Salon des Epl ont eu le plaisir d'accueillir également **Sophie Errante**, députée de Loire-Atlantique et présidente de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts (CDC), accompagnée d'**Eric Lombard**, Directeur général du Groupe CDC.

Ce dernier a réaffirmé le rôle indispensable des Epl, « outils extrêmement divers et précieux en cette période », au service de la mise en œuvre du plan de relance de la CDC sous la forme de 26 Mds€ d'investissements en fonds propres et de 70 Mds€ de prêts. Ce plan se décline en 4 thématiques :

- recapitalisation et soutien aux secteurs les plus touchés par la crise, dont les Epl de tourisme, culture et loisirs, et poursuite du programme Action Cœur de Ville ;
- la transition écologique, pour laquelle il a notamment cité la Sem Sigeif Mobilités en Ile-de-France, ainsi que la Sem Sorégies de la Vienne, « l'un des plus grands opérateurs énergétiques de France » ;
- le logement, via notamment les prêts participatifs de long terme ;
- le social, via le financement d'Ehpad ou encore la rénovation d'hôpitaux.

Trophées des Epl 2020, les Entreprises publiques locales dans tout leur éclat

Le jury des Trophées des Epl 2020, présidé cette année par **Géraldine Leduc**, directrice générale de l'Association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT), a récompensé une fois encore la créativité et la performance des Epl françaises. Les projets portés par les Epl montrent à quel point ces dernières peuvent être de puissants vecteurs pour activer cette relance économique que tout le monde appelle de ses vœux. Avec pour la première fois un prix spécial « Cœur de ville » remis en présence de **Rollon Mouchel-Blaisot**, directeur du programme national « Action Cœur de ville » au sein du ministère de la Cohésion des territoires.

Voici les lauréats de l'année 2020 :

- **Catégorie « Services au public » : SIDR (La Réunion)**

Du logement à l'école, le chemin peut être escarpé. Sur un territoire marqué socialement, la Société immobilière de La Réunion s'est donc engagée à favoriser la réussite scolaire de tous en démocratisant l'accès aux devoirs. Une action hors métier on ne peut plus « louable » pour un bailleur social.

- Catégorie « Ville de demain » : SEMTCAR (Ille-et-Vilaine)

La Sem Semtcar (Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise) a été la cheville ouvrière de l'immense chantier lancé en 2013 de construction de la deuxième ligne de métro à Rennes. La mise en service de la ligne B aura lieu au printemps 2021.

- Catégorie « Bâtiment durable » : MIN DE NANTES (Loire-Atlantique)

En plus d'avoir réussi un déménagement XXL sur un nouveau site de 20 hectares plus fonctionnel, le marché d'intérêt national de Nantes, géré par une Sem, a fait sa mue écologique. Moins énergivore, il booste également le tri et la valorisation des déchets.

- Catégorie « Attractivité des territoires » : ORYON (Vendée)

Le Jardin d'Affaires ? Le titre est trompeur. Non, il ne s'agit pas d'une énième création dans le quartier de la Défense à Paris mais d'un parc d'activités de 57 hectares où se concentrent près de 300 emplois (600 à terme), situé au nord de La Roche-sur-Yon Agglomération, plus précisément à Dompierre-sur-Yon. Avec une singularité : l'agroécologie comme moteur de l'aménagement !

- Mention spéciale « Cœur de ville » : SEMAVILLE (Territoire de Belfort)

Afin de redonner à son centre-ville un Cœur battant, Belfort accompagne son aménagement d'une foncière commerce chargée d'y réinsuffler une véritable dynamique. Passé du vœu à la réalité en moins de dix-huit mois, le projet ne manque pas de fond...

- Coup de cœur du jury : VILLE RENOUVELEE (Nord)

Fruit de la reconquête d'une vaste friche, La Plaine Images concentre désormais la crème des industries créatives et du divertissement virtuel. Un site d'excellence signé Ville Renouvelée, à Roubaix, qui y a abattu toutes ses cartes avec adresse.

Retrouvez l'ensemble des présentations des candidatures sur le site Servir le public :

<https://www.servirlepublic.fr/dossier/les-entreprises-publiques-locales-dans-tout-leur-eclat/>

Contacts presse :

- **Karine Baudoin** - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - contact@karinebaudoin.com
- **Benjamin Gallèpe** - 01 53 32 22 14 - 06 42 11 00 75 - b.gallepe@lesepl.fr

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 332 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 30 000 Entreprises publiques locales représenté par le Ceep, le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

Par Benjamin GALLEPE